

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 D'OPTION CONSOMMATEURS (OC) À ÉNERGIR
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

R-4119-2020

Impact de la Covid-19 sur le dossier tarifaire

1. Référence : **i) Pièce B-0104 (Énergir-G, Document 1), p. 4**

Préambule :

i) *« Depuis le début de la pandémie, Énergir suit de près les principaux indicateurs économiques qui servent à la préparation du dossier tarifaire et communique plus fréquemment avec ses clients grandes entreprises pour, entre autres, discuter de leurs prévisions de consommation en gaz naturel. Énergir effectue aussi un balisage hebdomadaire des différentes pratiques réglementaires, tarifaires et commerciales mises en place par d'autres régulateurs, distributeurs d'énergie et autres entreprises d'utilité publique au Canada. (nos soulignés) »*

Demande :

- 1.1 Veuillez indiquer quels sont les indicateurs économiques auxquels Énergir fait allusion à la référence (i).
- 1.2 Veuillez indiquer dans quelle mesure les indicateurs économiques énumérés en réponse à la question 1.1 affectent les prévisions des ventes du distributeur.
- 1.3 Veuillez confirmer que le balisage hebdomadaire des différentes pratiques réglementaires, tarifaires et commerciales mises en place par d'autres régulateurs, distributeurs d'énergie et autres entreprises d'utilité publique au Canada mentionné à la référence (i) concerne principalement l'impact de la Covid-19 sur la détermination des tarifs par les organisations concernées.
- 1.4 Dans l'éventualité où la réponse à la question 1.3 est affirmative, veuillez fournir les résultats du balisage fait par Énergir. Dans l'éventualité où la réponse à la question 1.3 est négative, veuillez préciser sur quoi porte ces balisages.

2. Référence :
- i) Pièce B-0104 (Énergir-G, Document 1), p. 5
 - ii) Prévisions économiques de la RBC, TD, Desjardins et le gouvernement du Québec
 - iii) Pièce B-0078 (Énergir-P, Document 1), p. 5-9.

Préambule :

i)

Prévisions de la variation du PIB pour le Québec						
Dates des prévisions	Février 2020		Mars/Avril 2020		Avril/Mai 2020	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Période visée (année civile)						
Minimum	1,5 %	1,2 %	-5,5 %	3,1 %	-9,0 %	4,9 %
Maximum	2,0 %	1,8 %	-2,0 %	6,1 %	-3,8 %	8,9 %
Écart (points de pourcentage)	0,55	0,60	3,50	3,00	5,18	4,00
Moyenne des prévisions	1,8 %	1,5 %	-3,9 %	4,3 %	-7,0 %	6,2 %

« [...] »

Force est de constater que l'incertitude qui plane sur l'économie à court terme ne devrait se dissiper que dans les semaines, sinon les mois à venir. Cela empêche une mise à jour rapide du dossier et limite la possibilité d'obtenir une décision en temps opportun pour de nouveaux tarifs entrants en vigueur au 1er décembre 2020. Une mise à jour effectuée avec autant de rigueur que la version déposée impliquerait la révision d'un grand nombre de pièces au dossier. Cet exercice nécessiterait plusieurs semaines de travail coordonné qui, même s'il débutait maintenant, ne serait vraisemblablement pas terminé pour obtenir de nouveaux tarifs dans les temps voulus. »

ii)

	Prévisions de la variation du PIB réel pour le Québec		
	Date de publication	PIB Réel (%)	
		2020	2021
RBC ¹	10 juin 2020	-6.0	4.3
Banque TD ²	17 juin 2020	-6.3	5.3
Desjardins ³	17 juin 2020	-6.6	6.1
Ministère des Finances du Québec ⁴	19 juin 2020	-6.5	6.0
Moyenne		-6.4	5.4

Sources:

¹ <https://royal-bank-of-canada-2140.docs.contently.com/v/remise-en-marche-des-economies-vitesse-etendue-et-resultats-inegaux-dune-province-a-lautre>

² <https://economics.td.com/provincial-economic-forecast>

³ <https://www.desjardins.com/a-propos/etudes-economiques/previsions/previsions-economiques-financieres/index.jsp>

⁴ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/portrait_juin2020/fr/documents/Portrait_financier_QC_Juin2020.pdf

- 2.1 À la référence ii), nous constatons une stabilisation des prévisions, incluant celle du ministère de Finances du Québec, du PIB réel pour les années 2020 et 2021. En effet, les prévisions faites en juin semblent être du même ordre que celle effectuée en mai et avril (référence i). Ainsi, il semble y avoir un consensus à l'effet que les prévisions du taux de croissance du PIB réel pour les premières années du plan d'approvisionnement sont nettement inférieures à celles prévues au plan (pièce B-0005, page 27, tableau 4). Dans ces circonstances, est-ce qu'Énergir maintient sa position à la référence i) selon laquelle l'incertitude qui plane sur l'économie à court terme empêche Énergir de produire une mise à jour du dossier? Veuillez préciser les raisons qui justifient votre réponse.
- 2.2 Dans l'éventualité où Énergir devrait procéder à la mise à jour de son dossier et que cette démarche retardait l'étude du dossier tarifaire de quelques mois, veuillez discuter de la possibilité d'établir un tarif provisoire jusqu'à la détermination finale par la Régie des tarifs tenant compte des nouvelles prévisions des ventes et autres données pertinentes.

3. Référence : i) Pièce B-0104 (Énergir-G, Document 1), p. 5 et 6.

Préambule :

- i) *« Compte tenu de l'incertitude qui plane sur l'économie, Énergir souhaite limiter la hausse de ses tarifs et ainsi offrir à ses clients des conditions favorables qui leur permettront de mieux relancer leurs activités et l'économie du Québec. Comme les coûts d'Énergir sont essentiellement fixes pour une année donnée, une révision à la baisse des volumes de consommation prévus se traduirait par une hausse des tarifs, ce qu'Énergir souhaite éviter dans les circonstances.*

Énergir souligne aussi que le cadre réglementaire actuel met à sa disposition plusieurs outils qui lui permettront de s'adapter au contexte économique qui prévaudra dans les prochains mois, sans qu'il soit nécessaire de mettre à jour le présent dossier tarifaire. À l'automne 2020, Énergir aura une meilleure appréciation des impacts de la crise actuelle et pourra plus facilement considérer la mise en place de mesures de mitigation, si elles s'avèrent nécessaires. Énergir pourra, par exemple, procéder à des ajustements ponctuels aux prix du transport et des outils d'équilibrage, comme le prévoit déjà le texte des Conditions de service et Tarif. C'est également à ce moment qu'Énergir pourra revoir sa stratégie d'approvisionnements gaziers pour l'hiver 2020-2021 et l'ajuster au besoin selon les circonstances. » (nos soulignés)

Demande :

- 3.1 À la référence (i), il est mentionné qu'une révision à la baisse des volumes de consommation se traduirait par une hausse des tarifs. Afin de bien comprendre l'impact de la Covid-19 sur les volumes de consommation, veuillez fournir les données historiques de consommation pour les mois de mars, avril et mai de l'année 2020 ainsi que les volumes de consommation pour les mêmes mois (mars, avril et mai) des 4 dernières années (2016 à 2019) et ce pour les catégories suivantes : Petit et moyen débits, Grandes entreprises et Réception tels que rapportés aux lignes 1,2 et 3 de la page 1 de la pièce B-0062.
- 3.2 Veuillez indiquer, à l'aide de différents scénarios de baisse des volumes de consommation, quel pourrait être l'impact à la hausse sur les tarifs mentionnés par Énergir à la référence (i).
- 3.3 Veuillez indiquer l'ensemble des outils et mesures de mitigation qu'offre le cadre réglementaire actuel, mentionnés à la référence (i), permettant à Énergir de s'adapter au contexte économique qui prévaudra dans les prochains mois. Veuillez indiquer comment ces outils et mesures permettront d'éviter un choc tarifaire lors des prochaines années.
- 3.4 Veuillez indiquer si Énergir prévoit que la crise de la Covid-19 engendrera une baisse permanente de ces volumes de ventes. Le cas échéant, veuillez indiquer quelles seront les catégories de clientèle les plus fortement touchées.
- 3.5 À la référence (i) il est mentionné qu'Énergir pourra revoir sa stratégie d'approvisionnements gaziers pour l'hiver 2020-2021 et l'ajuster au besoin selon les circonstances. Veuillez indiquer comment fonctionne un tel réajustement et comment cela pourrait impacter le revenu requis et les tarifs.

Plan d'approvisionnement gazier

4. Référence i) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 28 à 37.

Préambule :

Afin de pouvoir mieux capter l'impact de la crise sanitaire lié à la Covid-19 ainsi que certains événements ayant impacté les cours du pétrole durant les derniers mois sur le présent dossier, nous avons préparé le tableau ci-dessous qui compare l'évolution de certaines variables utilisées par Énergir pour évaluer la position concurrentielle (référence i) du gaz naturel par rapport aux sources d'énergie concurrentes.

Situation concurrentielle du gaz naturel

Variables (incluant type d'énergie)	Source	Date	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nymex-Henry Hub (\$CAN/GJ)	Pièce: B-0005, Tableau 15	1er avril 2020	2.99	2.98	3.02	3.09
Nymex-Henry Hub (\$CAN/GJ)		19 juin 2020	3.88	3.84	3.67	3.65
Variation (%)			30%	29%	22%	18%
Taux de change	Pièce: B-0005, Tableau 14	1er avril 2020	0.77	0.77	0.77	0.76
Taux de change	The Economy Forecast Agency	19 juin 2020	0.70	0.69	0.69	0.69
Nymex-Henry Hub (\$US/MMBtu)	CME Group*	19 juin 2020	2.57	2.50	2.38	2.38
Brent (\$US/baril)	Pièce: B-0005, Tableau 15	1er avril 2020	61.7	58.32	56.93	56.84
Brent (\$US/baril)	CME Group**	19 juin 2020	42.98	44.83	46.49	47.95
Variation (%)			-30%	-23%	-18%	-16%
Brent (\$US/GJ)		19 juin 2020	10.53	9.95	9.71	9.70
Brent (\$US/GJ)		19 juin 2020	7.33	7.65	7.93	8.18
Ratio \$US/GJ (Brent/Henry Hub)		19 juin 2020	4.57	4.34	4.18	4.13
Ratio \$US/GJ (Brent/Henry Hub)		19 juin 2020	2.70	2.90	3.15	3.26

* https://www.cmegroup.com/trading/energy/natural-gas/natural-gas_quotes_settlements_futures.html

** https://www.cmegroup.com/trading/energy/crude-oil/brent-crude-oil_quotes_settlements_futures.html#tradeDate=06%2F19%2F2020

Demande :

4.1 Comme nous pouvons le constater à la lecture de l'information qui se trouve au tableau en préambule, la position concurrentielle du gaz naturel par rapport au pétrole semble s'être détériorée significativement. Compte tenu de ce qui précède, veuillez mettre à jour les tableaux 11, 12, 13 et 14 de la référence i) et indiquer comment cela impacte la prévision des ventes d'Énergir.

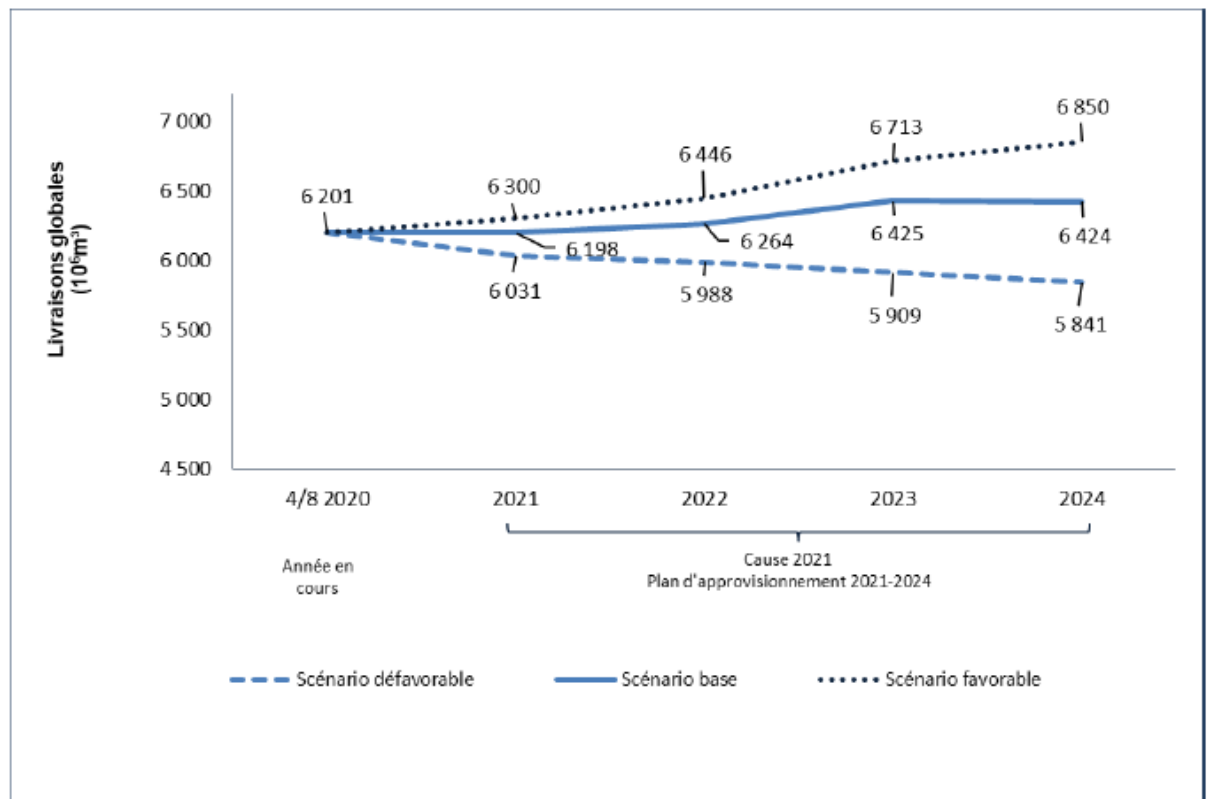
5. Référence
- i) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 43.
 - ii) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 54.
 - iii) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 27.

Préambule :

i)

Graphique 15

SCÉNARIOS DE BASE, FAVORABLE ET DÉFAVORABLE
Livraisons globales 2021-2024
(avant interruptions)



ii) « **5.3 SCÉNARIO DÉFAVORABLE**

Un scénario défavorable par rapport au scénario de base a été analysé de 2021 à 2024 pour évaluer la demande minimale de gaz naturel pour la durée du plan d'approvisionnement.

Les hypothèses économiques retenues pour l'élaboration de ce scénario sont les suivantes :

- *une croissance économique plus faible, variant de 0,56 % en 2020 à 0,46 % en 2024, soit 1 % de moins par année qu'au scénario de base;*
- *une position concurrentielle du gaz naturel moins favorable en raison d'une hausse du prix du gaz naturel par rapport à ce qui était prévu au scénario de base et d'une baisse des prix du mazout;*
- *une baisse des mises en chantier résidentielles de 10 % et une baisse du nombre des permis de bâtir du marché affaires en fonction de la baisse d'un point de pourcentage de la croissance du PIB. »*

iii)

Tableau 4
HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Hypothèses économiques				
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Croissance du PIB québécois	1,56 %	1,49 %	1,47 %	1,46 %
Taux d'inflation québécoise	1,79 %	1,74 %	1,88 %	1,99 %
Taux de change (\$US/\$CAN)	0,77	0,77	0,77	0,76

Demande :

- 5.1 Veuillez indiquer quels sont les déterminants principaux et la méthodologie derrière le choix des scénarios d'encadrement (favorable et défavorable) de la prévision des livraisons globales (voir référence i)).

- 5.2 Quelles sont les conséquences, pour Énergir et sa clientèle, d'un niveau de livraison globalement inférieur au scénario défavorable ?
- 5.3 Veuillez mettre à jour le tableau de la référence iii).
- 5.4 Veuillez fournir la prévision des mises en chantier résidentielles utilisées par Énergir pour la préparation du présent dossier. Veuillez également fournir la prévision de mises en chantier la plus récente dont dispose Énergir.
- 5.5 Veuillez indiquer, en prenant en considération l'évolution des différentes variables économiques mentionnées à la référence ii (PIB, prix du gaz naturel et du pétrole, mises en chantier prévue), si Énergir anticipe des livraisons globales inférieures au scénario défavorable.

6. Référence i) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 79-80.

Préambule :

À la référence i), Énergir présente le résultat de l'analyse de rentabilité de la stratégie d'approvisionnement de la première année du plan. Elle indique que « Le scénario 3 est sensiblement moins dispendieux que les scénarios 1 et 2, les économies étant d'un peu plus de 9 M\$. Énergir a donc retenu le scénario 3 pour le plan d'approvisionnement de l'année 2020-2021 ».

Demande :

- 6.1 Veuillez indiquer si l'analyse de rentabilité et le choix du scénario 3 sont impactés par la Covid-19. Veuillez expliquer votre réponse.

7. Référence i) Pièce B-0005 (Énergir-H, Document 1), p. 86-87.

Préambule :

i) 9.1.1 Vente de transport a priori

L'année 2020-2021 du plan d'approvisionnement ne prévoit pas de vente de transport a priori puisque cette année est en déficit d'approvisionnement.

9.1.2 Vente de transport non utilisé

Aucune vente de transport non utilisé n'est projetée sur l'horizon du plan d'approvisionnement.

Demande :

- 7.1 Veuillez indiquer si Énergir prévoit toujours aucune vente de transport *a priori* et non utilisé sur l'horizon du plan d'approvisionnement. Veuillez expliquer votre réponse.

Impact de la Covid-10 sur la prestation du service

8. Référence : i) <https://www.energir.com/fr/covid-19/>

Préambule :

Sur son site Internet à la référence (i), Énergir donne des précisions sur les mesures de prévention mises en place pour protéger ses employés, ses clients et le public. Elle précise également que l'« équipe du service à la clientèle est maintenant de retour à un horaire habituel. Nos employés sont disponibles pour répondre à vos questions par courriel ou par téléphone. Sachez qu'il est possible que le délai soit plus long qu'à l'habitude et nous vous remercions de votre patience ».

Demande :

- 8.1 Veuillez fournir une mise à jour sur les mesures de prévention décrites à la référence i). Veuillez notamment indiquer si ces mesures se poursuivront ou s'ils sont susceptibles d'être modifiées dans les prochains mois et leurs impacts anticipés sur les opérations et la prestation du service d'Énergir.
- 8.2 Veuillez expliquer et fournir des statistiques sur les délais au service à la clientèle mentionnés à la référence i) comparativement aux données des dernières années. Veuillez également commenter ces statistiques.

9. Référence : **i) Pièce B-0078 (Énergir-P, Document 1)**

Préambule :

Énergir présente à la référence i) les indices de qualité de service ainsi que les conditions qui donnent accès aux trop-perçus.

Demande :

9.1 Veuillez fournir des détails sur les effets encourus à ce jour et projetés de la pandémie sur les quatre indicateurs de qualité de service suivants :

- Entretien préventif
- Rapidité de réponse aux urgences
- Fréquence de lecture des compteurs
- Procédure de recouvrement et d'interruption de service

Veuillez expliquer à l'aide des chiffres les plus récents.

9.2 Veuillez indiquer si Énergir anticipe que les impacts de la pandémie sur ces quatre indicateurs de qualité de service nécessitent d'apporter des changements à la méthode de calcul des trop-perçus. Dans l'affirmative, veuillez préciser lesquels. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi.

Mesures de soutien et procédure de recouvrement

- 10. Référence :**
- i) <https://www.energir.com/fr/covid-19/>**
 - ii) <https://www.energir.com/fr/a-propos/medias/nouvelles/nouvelle-mesure-de-soutien-pour-ses-clients/>**
 - iii) **Pièce B-0078 (Énergir-P, Document 1), p. 5-9.****

Préambule :

- i) *Nous sommes conscients que la situation amène son lot de défis pour les entreprises et les particuliers. Ainsi, plusieurs mesures ont été mises en place pour aider nos clients et demeureront applicables jusqu'à nouvel ordre.*

- *Les procédures de recouvrement ont été suspendues*
- *Nous ne procédons à aucune interruption du service*
- *Il n'y aura aucune facturation de frais de retard de paiement pour l'ensemble de la clientèle*
- *Il est également possible pour les clients résidentiels et affaires d'étaler tout retard de paiement*

Durant cette période, nous invitons nos clients rencontrant des difficultés financières à communiquer avec nous afin que nous puissions évaluer votre situation. Le nombre d'appels étant élevé, le temps de réponse pourrait être plus long qu'à l'habitude. Nous vous remercions de votre compréhension.

À la référence ii), Énergir annonce une nouvelle mesure permettant aux clients résidentiels et commerciaux d'étaler leur solde sur une période de 12 mois. Elle indique également qu'elle « poursuit par ailleurs sa réflexion afin d'offrir des solutions répondant aux besoins évolutifs des clients ».

À la référence iii), Énergir fournit des détails sur la procédure de recouvrement et d'interruptions de service.

Demande :

- 10.1 Veuillez détailler les impacts encourus et projetés de la pandémie pour la prochaine année sur les dépenses de mauvaises créances d'Énergir.
- 10.2 Veuillez fournir le nombre de clients résidentiels qui se sont prévalus des mesures de soutien mentionnées à la référence i).
- 10.3 La référence i) indique que les mesures de soutien à la clientèle seront en place « jusqu'à nouvel ordre ». Veuillez indiquer si Énergir est en mesure de préciser jusqu'à quand ces mesures seront en place.
- 10.4 Concernant la possibilité pour les clients résidentiels et d'affaires d'étaler leur retard de paiement mentionnée à la référence i), veuillez préciser si la mesure est encadrée via les ententes de paiement régulières.
- 10.5 Concernant la mesure annoncée à la référence ii), veuillez préciser le nombre de clients résidentiels et commerciaux qui s'en sont prévalus.
- 10.6 Concernant la mesure annoncée à la référence ii), veuillez indiquer si des frais d'intérêt seront perçus par Énergir.
- 10.7 Veuillez indiquer l'état de votre réflexion quant à la possibilité « d'offrir des solutions répondant aux besoins évolutifs de ses clients » indiquée à la référence ii).
- 10.8 Lorsque les procédures de recouvrement et d'interruptions de service reprendront, veuillez indiquer si Énergir anticipe des changements à ses procédures. Notamment,

veuillez préciser si les visites de perception mentionnées à la référence iii) seront maintenues.

Programme CASS

11. Référence : i) **Dossier R-4114-2019, Pièce B-0081 (Énergir 14, Document 6)**

Préambule :

Le dernier bilan du programme pilote du Compte d'aide au soutien social (CASS) a été déposé par Énergir lors de l'examen du rapport annuel 2019 à la référence i). Dans l'année s'étalant du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, un total de 69 clients ont manifesté de l'intérêt pour le programme, dont 36 se sont qualifiés et ont une entente de paiement en cours. Le solde du compte de frais reportés s'établissait à 478 339,53 \$ en date du 30 septembre 2019.

Demande :

- 11.1 À partir des données les plus récentes, veuillez fournir pour l'année en cours un tableau similaire à ceux de la référence i) qui présentent le « Portrait du CASS ».
- 11.2 Veuillez fournir une estimation du solde du compte de frais reportés du programme CASS au 30 septembre 2020.
- 11.3 De manière générale, veuillez indiquer si vous estimez que la pandémie a eu un impact sur la participation au programme CASS.
- 11.4 Veuillez indiquer comment le programme CASS est actuellement publiciser auprès de la clientèle visée.
- 11.5 Veuillez commenter la possibilité d'élargir de manière temporaire les critères d'admissibilité au programme pour en faire bénéficier la clientèle résidentielle vivant des difficultés financières en conséquence de la pandémie qui ne se qualifie pas présentement comme MFR.